

M. Gray: Quand je parle des chargeuses à benne frontale je m'abstiens de faire des observations sur la façon dont mon honorable ami formule ses questions. Nous avons mis sur pied certains programmes depuis quelques mois et il y en aura d'autres afin d'offrir de nouveaux emplois aux jeunes Canadiens et à tous nos concitoyens.

* * *

L'ÉNERGIE

ON PROPOSE LE REMPLACEMENT DE LA TAXE À LA TÊTE DE PUIITS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les Canadiens, les jeunes y compris, seront bientôt victimes du conflit croissant qui oppose le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au gouvernement de l'Alberta. Étant donné que d'après les rapports le gouvernement canadien serait sur le point de hausser les prix de l'essence et du mazout domestique, afin de collecter un milliard de dollars pour payer les importations accrues de pétrole, le ministre dira-t-il publiquement qu'il est disposé à réexaminer sa taxe de 8 p. 100 à la tête de puits et à la remplacer par un impôt sur les profits, ce qui serait beaucoup plus acceptable pour l'Alberta et qui fournirait des fonds au trésor fédéral?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, c'est un domaine qui relève évidemment du ministre des Finances puisqu'il est chargé du budget. Toutefois, je puis dire au député que nous avons écrit au gouvernement de l'Alberta pour dire que nous étions prêts à commencer les négociations et que nous ne croyions pas qu'il soit nécessaire à ce moment-ci de recourir à des coupures.

J'espère que le gouvernement albertain reviendra sur sa décision, mais je dois dire que l'éventualité d'un tel changement de la part du gouvernement de l'Alberta semble encore très éloignée.

M. Waddell: Madame le Président, j'ai lu la lettre du ministre, car je lui ai demandé de la déposer hier. Elle est très faible et ne contient aucune proposition. Les Canadiens ne resteront pas silencieux et ne permettront pas qu'un conflit s'amorce entre le Canada et l'Alberta.

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Je prie les députés d'écouter et de me laisser poser ma question au ministre.

Le ministre est-il disposé à réexaminer la taxe sur les sociétés provinciales de la Couronne? Le ministre en ferait-il sa nouvelle proposition à l'Alberta, éliminant du coup un autre aspect qui inquiète les provinces productrices comme la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique? Le ministre est-il disposé à réexaminer cette taxe sur les sociétés provinciales de la Couronne, nouvelle taxe à laquelle les provinces s'opposent en principe?

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai écouté avec intérêt la suggestion du député et je serai heureux d'en discuter avec le ministre des Finances.

Questions orales

[Français]

ON DEMANDE SI LE FONDS DE PÉRÉQUATION RELATIF AU PRIX DU PÉTROLE SERA MAINTENU

M. Gilles Marceau (Jonquière): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Dans son édition récente, le plus grand quotidien français d'Amérique, pour ne pas nommer son nom, mentionnait que la province de Québec, qui dépend depuis quelques années de l'Ouest canadien pour combler la moitié de ses besoins pétroliers, ne recevra plus une seule goutte de pétrole dans à peine deux ans, et ce de façon définitive, et dépendra ainsi exclusivement du pétrole importé des pays de l'OPEP. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a des vues aussi défaitistes sur l'avenir, et également préciser si le fonds de péréquation qui existe et qui permet à tous les Canadiens de payer un prix identique pour le pétrole sera continué quelle que soit la situation qui pourra se présenter?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je n'ai sûrement pas une vue aussi défaitiste de l'avenir. En ce qui concerne l'approvisionnement du Québec en pétrole, il est clair que le pétrole conventionnel de l'Alberta va aller en diminuant durant la décennie, mais que le pétrole provenant de sources non conventionnelles, c'est-à-dire des sables bitumineux et des huiles lourdes en provenance de l'Alberta et de la Saskatchewan, devrait augmenter substantiellement.

Même s'il doit se produire une diminution de l'approvisionnement en pétrole de l'Ouest durant le début de cette décennie, on peut prévoir une augmentation appréciable de cet approvisionnement durant la dernière partie de la décennie. De plus, si des découvertes importantes sont faites au large de Terre-Neuve et dans la mer de Beaufort, il est bien évident que le Canada n'aura aucune difficulté à être autosuffisant durant cette décennie et que le Québec pourra compter sur un approvisionnement permanent du Canada pour satisfaire à ses besoins.

Enfin, je désire assurer l'honorable député que, en tout état de cause, la politique du prix uniforme à travers le pays pour l'approvisionnement de base en pétrole sera maintenue par le gouvernement et que les Québécois continueront d'en bénéficier comme par le passé.

* * *

● (1440)

[Traduction]

LES TRANSPORTS

L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME POUR LES ÉLÉVATEURS DITS «OFF-TRACK»

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, c'est au ministre des Transports que je m'adresse. Étant donné que l'agriculteur canadien moyen avance rapidement en âge, il faudrait très sérieusement songer à encourager les jeunes à se lancer dans l'agriculture. Or, les jeunes qui désirent le faire et qui ne sont pas riches sont contraints de se rendre dans des régions inexploitées pour trouver de la terre. Lorsqu'ils arrivent dans ces régions, ils constatent que les moyens de transport sont tout à fait insuffisants et qu'ils devront payer eux-mêmes très cher pour acheminer leurs grains sur une distance pouvant atteindre une centaine de milles. Compte tenu de cette